

Entre technique et pédagogie

La création de contenus multimédia pour l'enseignement et la formation

Edité par Luc-Olivier Pochon (IRDP)
et Anne Maréchal (HEP-BEJUNE)

Tiré à part pp. 96 - 101

Formation décentralisée du corps enseignant

VINCENT JORNOD, OFFICE DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE SCOLAIRE - OSIS,
NEUCHÂTEL

Formation décentralisée du corps enseignant

VINCENT JORNOD, OFFICE DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE SCOLAIRE - OSIS,
NEUCHÂTEL
vincent.jornod@ne.ch

RÉSUMÉ: L'article présente le concept de formation du corps enseignant neuchâtelois et sa mise en oeuvre dans le cadre du projet ICT 01-04: «Intégration des technologies de l'information et de la communication dans les écoles neuchâteloises». La question se pose de savoir quelle est la part du pédagogique et du technique dans un tel projet de formation. L'objectif principal serait que la technique s'adapte aux besoins pédagogiques.

Introduction

Le canton de Neuchâtel (Suisse) a décidé à la fin des années 90 de doter l'ensemble des écoles d'un réseau pédagogique informatisé (RPN). Il s'agit d'un réseau qui relie les écoles des degrés d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire 1 et secondaire 2. Le projet, nommé «ICT 01-04», propose de fournir des postes informatiques, de les relier entre eux par un réseau, d'offrir des fonctionnalités centralisées et de former l'ensemble du corps enseignant concerné.

Devant cet important travail de formation et de perfectionnement, l'Office de la statistique et de l'informatique scolaires a choisi un mode d'action décentralisé, sur le lieu de travail et orienté sur les demandes de l'enseignant-e.

L'article décrit la mise en place et l'organisation d'un tel dispositif de formation

Concept général de formation

La formation du corps enseignant débute au moment où les ordinateurs sont livrés dans les établissements scolaires et s'organise selon trois volets distincts:

- la connaissance de l'outil,
- la pratique pédagogique,
- le perfectionnement.

Les modules du premier volet «la connaissance de l'outil» permettent d'apprendre à utiliser les ICT. Dans un deuxième temps, les modules liés à «la pratique pédagogique» doivent permettre d'utiliser les ICT pour apprendre. Finalement, les cours de

perfectionnement, garantissent que l'effort consenti perdure et que les personnes intéressées puissent continuer à se tenir au courant des dernières avancées technologiques et pédagogiques en la matière.

Observons, plus en détail, les modules prévus pour permettre aux enseignant-e-s d'utiliser rapidement ces nouvelles technologies à des fins pédagogiques,

Non seulement **«apprendre à utiliser les ICT»**
mais surtout **«utiliser les ICT pour apprendre»**

La connaissance de l'outil

Etant donné que les compétences informatiques des enseignant-e-s présentent de grandes différences, une formation «à la carte» se révèle être la plus adaptée.

Au moment où un collègue entre dans le Projet ICT 01-04, les enseignant-e-s reçoivent un questionnaire qui leur permet de faire connaître leurs besoins en formation par rapport aux compétences T1, T2, T3 et T4.

T1: Découvrir l'ordinateur et réaliser un premier document

T2: Découvrir la messagerie électronique

T3: Intégrer une image à un document

T4: Découvrir Internet

Des cours facultatifs sont ensuite organisés dans le cadre des établissements scolaires, en fin d'après-midi. De plus des supports de cours sont disponibles sur le site <http://www.rpn.ch/info/ict/>.

La pratique pédagogique

Connaître les usages possibles des ICT dans le cadre de sa classe et pouvoir utiliser des séquences de formation prêtes à l'emploi, faisant partie intégrante des plans de formation, voilà de façon très succincte le contenu des cours sur les pratiques pédagogiques.

a. Formation pédagogique de base – obligatoire – sur temps scolaire

Cette formation est dispensée à tous les enseignant-es des collèges primaires et secondaires 1 par des animatrices et animateurs ICT. Elle permet aux enseignant-e-s:

- de découvrir les logiciels pédagogiques mis à leur disposition sur les ordinateurs;

- de commencer immédiatement des activités pédagogiques en ayant recours à des ressources pédagogiques accessibles sur le portail <http://www.rpn.ch>
- de prendre connaissance de premières pistes pour la gestion de la classe et du concept de prévention et d'éthique mis en place dans le canton de Neuchâtel.

Pour les écoles enfantines et primaires, cette formation commence dès que les ordinateurs sont livrés. Pour les Centres secondaires 1, elle commence dès que les enseignant-e-s ont acquis les compétences T1, T2. Dans les lycées, cette formation est proposée sous forme de modules facultatifs.

b. Formation pédagogique complémentaire – facultative – sur temps scolaire

Les enseignant-e-s peuvent ensuite s'inscrire à des modules facultatifs donnés par des animatrices et animateurs qui ont suivi la formation F3 MITIC (Formation de Formateurs de Formateurs dans le domaine des Médias, de l'Image et des Technologies de l'Information et de la Communication, organisée par la HEP-BEJUNE).

Le perfectionnement

En fonction des niveaux d'enseignement concernés, le corps enseignant peut orienter ses préférences de perfectionnement vers les différents partenaires habituels. La palette des cours informatiques proposée par la «Plate-forme 3 - formation continue» de la HEP-BEJUNE est constamment adaptée en fonction des besoins et de l'évolution des ICT. C'est le partenaire principal de l'opération de formation. Les écoles professionnelles s'orientent plus facilement en direction des cours offerts par l'Institut suisse de la Formation professionnelle (ISFPF). Le secondaire 2 profite également de l'offre de cours du Centre de perfectionnement du secondaire (CPS). La figure 1 résume les actions entreprises.

Formation continue HEP- BEJUNE	Prise en main	
	Formation technique	Anima- tion de proximité
	Formation pédagogique obligatoire	
	Formation pédagogique complémentaire	

figure 1. *Les différents types de formation*

Le rôle des animatrices et animateurs ICT

Les animatrices et animateurs ICT, au bénéfice d'une décharge, assurent la formation de base des enseignants et les accompagnent dans leur découverte de cette nouvelle pratique pédagogique. Cette animation de proximité permet de rassurer les enseignants, de les épauler dans la réalisation de projets pédagogiques et de transmettre les besoins des utilisateurs.

L'Office de la statistique et de l'informatique scolaires (OSIS) collabore avec la HEP-BEJUNE pour la mise en place de la formation des animatrices et animateurs ICT.

Des centres de ressources permettent aux animatrices et animateurs ICT d'échanger des compétences et aux enseignant-e-s d'être soutenu-e-s dans la réalisation de projets pédagogiques. Cette organisation est présentée dans la figure 2.

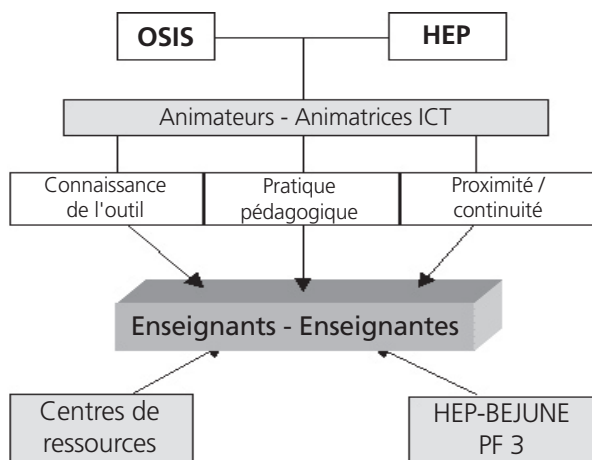


figure 2. L'organisation des ressources de formation

Le Centre de compétence - Pédagogie

Le Centre est chargé d'organiser la première phase de la formation pédagogique du corps enseignant et de coordonner le travail des animatrices et animateurs ICT.

Dans chaque école primaire un-e correspondant-e informatique est chargé-e de réceptionner et de répercuter l'information vers l'Office de la statistique et de l'informatique scolaires, les autorités scolaires locales et les enseignant-e-s. Cette personne, qui n'est pas au bénéfice d'une décharge, suit des modules de formation complémentaire et fait appel au support technique en cas de pannes ou de problèmes liés aux utilisateurs.

Le Comité de coordination de l’informatique pédagogique (COMIP) est en voie de constitution pour suivre l’évolution de la formation du corps enseignant. Il comprendra des représentants des directions d’écoles, du service de l’enseignement obligatoire, de la HEP-BEJUNE et des animatrices et animateurs ICT. Une supervision de la mise en œuvre du concept de formation est prévue par l’institut de psychologie de l’Université de Neuchâtel et/ou par l’IRDP. Cette organisation est présentée dans la figure 3.

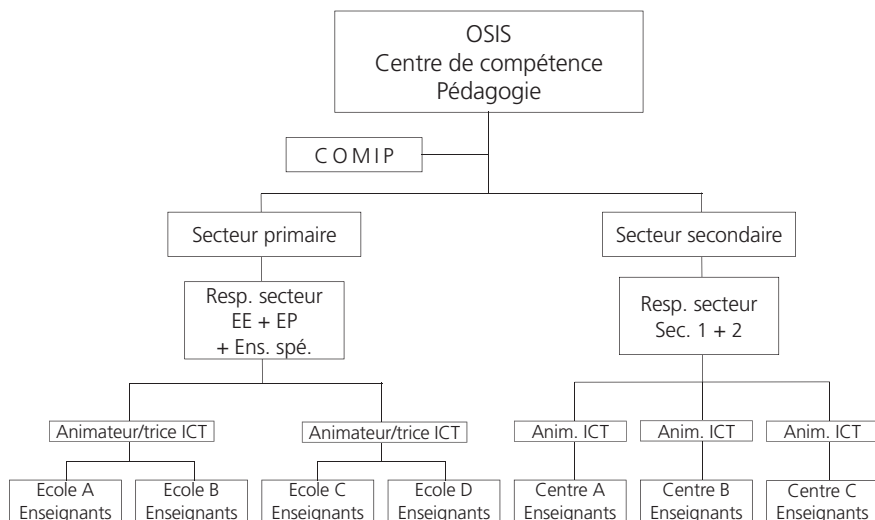


figure 3. Le champ d'action du Centre de compétence «pédagogie»

Un concept pédagogique cohérent et vertical

Le projet intègre les technologies de l’information et de la communication dans les écoles du degré préscolaire au degré secondaire 2 conformément à un concept pédagogique cohérent et vertical. L’enseignement spécialisé fait partie intégrante du projet. Des ressources pédagogiques propres à chaque secteur d’enseignement sont mises en place sur le RPN. D’autre part, un colloque cantonal regroupant l’ensemble des responsables des médiathèques des écoles secondaires a été créé afin de partager les expériences et de coordonner les développements des outils informatiques.

La formation des animatrices et animateurs ICT

La formation est liée à un concept global qui se développe en plusieurs phases et qui débouchera sur une attestation de la HEP-BEJUNE.

La principale difficulté a été de démarrer le projet. En effet, pour former des animateurs, il faut des formateurs! Où donc trouver ces formateurs? Chaque candidat-e possédait déjà un certain nombre de compétences. Au début du projet, des rencontres organisées entre les différents niveaux d'enseignement et à l'intérieur de ceux-ci ont permis de consolider et d'améliorer les compétences de chacune et de chacun.

Par la suite, la formation organisée par la HEP-BEJUNE a permis d'enrichir les échanges au niveau des trois cantons partenaires de la Haute Ecole Pédagogique. La formation de formateurs de formateurs (F3 MITIC) permet de préparer des enseignant-e-s à des interventions au niveau des médias, des images et des ICT.

De plus, quelques écoles fonctionnent comme centres de ressources et apportent des éléments pratiques et complémentaires.

Conclusion

Le projet ICT 01-04 aura permis d'initier un projet d'envergure et de réaliser un travail considérable au niveau de la formation du corps enseignant. Pas moins de 2300 personnes auront été formées en quatre ans, sur 130 sites différents. Un savoir-faire et des compétences dont nous espérons tous qu'ils profiteront avant tout aux élèves et étudiant-e-s de notre région!